

fait paraître un volumineux ouvrage sur la *Dacie transalpine*¹. Et c'est, maintenant, pour la première fois qu'est mise en circulation dans les milieux historiographiques européens une théorie d'où l'érudition, certes, ne faisait pas défaut, mais qui était empreinte d'hostilité à l'égard des aspirations du peuple roumain. Sulzer, dans un chapitre à part de l'ouvrage, porte son attention sur l'histoire de la Dacie nord-danubienne pour prétendre que cette contrée fut vidée par Aurélien à la suite de son combat contre les Gothes. Autrement dit, d'après Sulzer, les Daco-romains auraient tous été transférés au sud du Danube, en Mésie, d'où, par la suite, mais à peine aux XII^e — XIII^e siècles², ils retournèrent dans les contrées nord-danubiennes. Avant le X^e siècle, affirme Sulzer, „wohnten noch keine Valachen“ en Dacie. La théorie et les arguments de l'historien suisse — car Sulzer était allemand originaire de Suisse — ont été adoptés par les adversaires des Roumains transylvains, qui cherchaient, par tout moyen, de subminer la base historique des revendications nationales roumaines.

Durant les deux dernières décennies du XVIII^e siècle, des événements importants se produisent sur plan politique, qui ne font qu'exciter la lutte menée en vue d'obtenir des droits pour les „trois nations“ de Transylvanie. Après quelques réformes libérales, demeurées toutefois inopérantes, l'empereur Joseph II d'Autriche-Hongrie meurt au début de l'année 1790, en léguant à Léopold II un héritage qui n'était pas des plus propices. Celui-ci achève plus tôt et sans aucun bénéfice pour l'Autriche la guerre austro-russo-turque commencée en 1787. Ce fut donc dans de semblables circonstances politiques que les Roumains rédigèrent en 1791 le dénommé *Suplex libellus Valachorum*, dans lequel ils affirmaient et argumentaient la priorité, du point de vue historique, des Roumains sur les autres nations de Transylvanie³.

Entre temps, du fait des conditions politiques dans lesquelles se déroulait le combat pour l'obtention des droits constitutionnels et, d'autre part, du fait de quelques ouvrages (longtemps demeurés à l'état de manuscrits et rédigés vers la fin du XVIII^e siècle) — comme, par exemple, *Brevis historica notitia originis et progressus nationis Daco-Romanæ*⁴, ou *Istoria și lucrurile și întâmplările Românilor* par Samuel Micu, ainsi que *De originibus populorum Transylvaniae et De unione nationum...* par Budai-Deleanu⁵ —, le problème de la genèse du peuple roumain élargit son contenu.

¹ Cf. *Geschichte des transalpinischen Daciens, das ist der Wallachey, Moldau und Bassarabien...*, Vienne, I–II (1781), III (1782).

² *Ibidem*, II, p. 3–63. Il est intéressant de noter qu'au moment de la parution de son ouvrage, Sulzer se trouvait en Valachie, où il séjourna du reste assez longtemps en qualité de jurisconsulte près la cour du prince Alexandre Ypsilante, 1774–1782 (cf. Alex. Lapeda-tu, *op. cit.*, p. 10).

³ Le Mémoire des roumains s'intitulait: *Representatio et humillione preces universae in Transylvania valachicae nationis...*, Jassy 1791, mais l'historiographe saxon I. C. Eder l'a appelé avec ironie *Suplex libellus valachorum Transylvaniae iura tribus receptis nationibus communia postliminio sibi adseri postulantium*, Cluj, 1791. Voir, la traduction de ce Mémoire dans Th. V. Păcățian, „Cartea de aur sau luptele politice-naționale ale românilor de sub coroana ungară“, I-er vol., II^e édition, 1904, pp. 111–138.

⁴ Vers 1800, Samuel Micu transpose cet écrit en roumain, sous la forme d'une synthèse qu'il intitule „*Scurtă cunoștință a istoriei Românilor* (voir N. Comșa, *op. cit.*, p. 75–76).

⁵ Voir N. Comșa, *op. cit.*, p. 35.